

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20241216-D2024804-DE
Reçu le 19/12/2024

délibération : L' an deux mille vingt quatre, le lundi 16 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.
D_2024_8_4

Nombre de conseillers en exercice : 18
Date de convocation du : 10 Décembre 2024

Présents : 15
Votants : 16
Présents : Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame TRANCHET Isabelle, Monsieur LAFENETRE Pascal, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame CHEVALERIAS Annick, Monsieur COLLET Cédric, Madame BOINEAU Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte

Objet : Travaux de voirie 2025
: Plan de financement et demandes de subventions

Pouvoirs :
Madame GONTIER Stéphanie a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur MORA Vincent, Madame DULAC Stéphanie, Madame GONTIER Stéphanie

Secrétaire de Séance : Monsieur Pascal LAFENETRE

Madame le Maire expose que comme chaque année, le Conseil Municipal est appelé à solliciter auprès des services de l'Etat, la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Il est proposé de solliciter ces crédits pour le projet suivant : **Travaux de voirie 2025**

Place des Rampeaux,
Chemin des 2 Vallées (avec Garat),
Rue Font Toussaint: reprise de 2 affaissements demandée par le Département,
Impasse de Chez Trillaud,
Rue de la Fontaine.

Dont le montage financier est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Travaux de voirie	48 084.15 €	DETR	24 370.00 €
Honoraires maîtrise d'oeuvre	6 070.00 €	FDAC 2025	4 832.00 €
		Fonds Propres	24 952.15 €
TOTAL H.T	54 154.15 €	TOTAL H.T	54 154.15 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le plan de financement proposé ci-dessus,
AUTORISE Madame le Maire à solliciter le concours financier de l'Etat dans le cadre de la DETR au titre de l'année 2025,
AUTORISE Madame le Maire à solliciter le concours financier du département de la Charente au titre du FDAC 2025,
AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire,
Bénédicte MONTEGU



Le 16/12/2024, transmis en sous-préfecture et rendu
Exécuté le 19/12/2024